

Domaine Santé

Filière Physiothérapie

Approches en thérapie manuelle

1. Caractéristiques du module

Code : S.PH.371.2906.F.23

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2023-2024

Année d'études : ☒ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☐ 3^{ème}

Crédits ECTS : 3

Type : ☐ Module obligatoire ☒ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☐ Avoir suivi le/les modules ☒ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*.https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☐ Rôle de leader ☐ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☒ Rôle de communicateur-trice ☐ Rôle de promoteur-trice de la santé ☐ Rôle de professionnel-le
☐ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

Rôle expert-e

- A1** Elles 3 démontrent un raisonnement clinique pertinent, qui s'appuie sur la recherche et les connaissances scientifiques actuelles issues de la physiothérapie et des sciences connexes et les intègrent dans leurs interventions auprès d'individus et de groupes, tout au long de leur vie
- A2** Elles analysent les fonctions, les mouvements et la douleur avec des questions ciblées et pertinentes, au moyen de tests et de procédures d'évaluation standardisées ; elles établissent et documentent le diagnostic physiothérapeutique sur le plan structurel, fonctionnel, des activités et des participations.
- A3** Elles réalisent le raisonnement clinique physiothérapeutique centré sur la personne (patient/client/partenaire) en coordonnant leurs décisions et actions de manière concertée.
- A4** Elles font preuve de capacités d'observation prononcées ainsi que d'aptitudes manuelles, de perception tactile-kinesthésique et de capacités à faciliter le mouvement, lors des examens cliniques et lors de leur intervention.
- A5** Elles conçoivent des interventions physiothérapeutiques efficaces et efficientes en tenant compte des contre-indications. Elles accompagnent les patient-es/client-es dans leur participation optimales à la vie quotidienne, en tenant compte de leur ressources.

Rôle communicateur-trice

- B1** Elles utilisent une communication verbale, non verbale et tactile pour construire une relation thérapeutique de confiance et de partenariat avec les patient-es/client-es et l'utilisent comme élément de soutien d'une intervention physiothérapeutique centrée sur la personne et tenant compte des facteurs d'influence pertinents.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Sensibiliser à différentes approches de traitements mécanistes et thérapies manuelles
- Développer une réflexion sur la prise en charge mécaniste et globale
- Adapter et parfaire les techniques diagnostiques et thérapeutiques dans différentes situations cliniques et affiner la démarche de raisonnement clinique
- Développer une relation professionnelle centrée sur le client/patient, et faire preuve de respect, d'écoute active et d'empathie pour s'engager dans des dialogues authentiques.
- Intégrer dans sa pratique ses connaissances des facteurs bio-psycho-sociaux qui influencent la santé

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Fondements et savoirs : les troubles de la mobilité, les chaînes dynamiques, la lésion fonctionnelle, les suites lésionnelles
- Evaluation : techniques diagnostiques de différents complexes articulaires : la ceinture scapulaire, le coude, la hanche, le genou, le pied, le rachis cervical, thoracique, lombaire, la ceinture pelvienne et de différents tissus conjonctifs : le tissu musculaire, le tissu articulaire et péri-articulaire, le fascia, le tissu neuro-méningé
- Interventions : techniques thérapeutiques des différents complexes articulaires et des différents tissus
- Raisonnement clinique : démarches diagnostiques et concepts spécifiques structurels, fonctionnels, myotensifs, ... (ex : kinésithérapie analytique, Maitland, ostéopathie, fasciathérapie...)

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Enseignement à distance | ☐ |
| • Enseignement présentiel interactif | ☒ |
| • Enseignement co-modal | ☐ |
| • E-learning | ☐ |
| • Cours pratiques | ☒ |
| • Cours théoriques | ☒ |
| • Pratiques simulées | ☐ |
| • Travail personnel | ☒ |
| • Travail personnel dirigé, travaux de groupe | ☐ |
| • Autres | ☐ |

Exigences de fréquentation : La présence aux cours est obligatoire (cours pratiques, raisonnement clinique, prestations pédagogiques, simulation, travaux de groupe présentiels) Toute absence doit être annoncée et compensée.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'**évaluation** du module repose sur :

Un examen oral pratique

Période : semaine 28 de l'année civile 2024

La **validation** du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module

☐ Pas de remédiation

• Modalités :

Examen oral pratique similaire

Période : 36e semaine de l'année civile 2024

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Jacques Guillermin (jacques.guillermin@hesge.ch)

Enseignants :

- Jacques Guillermin
- Georges Flückiger
- Yvan Leuridan
- David Veuillet

Vacataires :

- Daniel Goldmann
- Stéphane Simons

Descriptif validé le 1^{er} février 2024 par

Ruth Schmid
Responsable de la filière